



MAÏS

A 0,0025 % DE BRODIFACOUM

CÉRÉALE RODENTICIDE

Intérieur
Extérieur

HOMOLOGUE
AMM
N°FR-2014-0171

PAE

► **Lutte contre rats et souris du stade juvénile au stade adulte.**

► **Destiné au traitement de l'intérieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles et aux abords des infrastructures.**

► **Sans contact direct grâce à son conditionnement en sachet.**

LIEUX D'UTILISATION

Destiné au traitement de l'intérieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles et aux abords des infrastructures.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect : Grains de maïs.

Couleur : Bleue.

Poids : 140G (7 sachets de 20G).

Matières actives : TP 14 - AB (appât sur grain) Céréale rodenticide contenant 0,025 g de Brodifacoum CAS 56073-10-0 (0,0025 % p/p) et 0,01 g d'agent amérissant (0,001 % p/p) par kg. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Nom commercial : FANGA RAT-DICAL – Titulaire de l'autorisation de la mise sur le marché : TRIPLAN BP 258 Poste Française - AD500 Andorre La Vieille.

MODE D'EMPLOI

Ne pas ouvrir les sachets. Contre les rats : 200 g de produit espacé de 5 à 10 mètres. Contre les souris : 40g tous les 1 à 2 mètres.

Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés. Délai nécessaire pour l'apparition de l'effet biocide : entre 4 et 9 jours après ingestion de l'appât. Ne pas nettoyer les postes d'appâtage entre deux applications. Ne jamais nettoyer les postes à l'eau.

Adapter la dose préconisée par poste d'appâtage à la dose recommandée et respecter les intervalles d'application du produit. Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation. La dose par poste d'appâtage doit être adaptée aux doses d'application validées.

Pour les utilisations autour des bâtiments privés, publics, agricoles et aux abords des infrastructures, inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage une semaine après la 1ère application puis une fois par mois tant que l'appât est consommé. Pour les utilisations à l'intérieur des bâtiments privés, publics et agricoles, inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage, quelques jours après la 1ère application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé.

CONDITIONS D'EMPLOI

Lire les instructions avant emploi. Le port de gants est recommandé. Le produit ne peut être utilisé que dans des postes d'appâtage sécurisés. Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles. Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usages. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé. Les postes d'appâtage usagés, les appâts non consommés, non utilisés, entraînés hors des postes d'appâtage et les rongeurs morts doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. Les postes d'appâtage ne doivent pas être utilisés pour contenir d'autres produits que les rodenticides et la mention « Contient des rodenticides, ne pas ouvrir les postes d'appâtage » doit y être portée. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement. Consulter la FDS.

Nous ne saurions être responsables pour toutes applications du produit autres que celles exprimées dans cette notice.

EPI PRÉCONISÉS : gants.

FT1020001038444 -0418 MAIS BROGIFACOUM

Vous souhaitez une démonstration :
contactez votre commercial ou
appelez-nous au 02.32.96.93.93

Nos fiches de données de sécurité sont
disponibles 24h/24 sur Internet à
l'adresse : www.quickfds.com

Pour les équipements de
protection individuelle, consultez
AT-PLUS